

Direction de la Valorisation des Ressources et des Territoires  
Laboratoire Départemental d'Analyses de la Gironde.

## RAPPORT D'ESSAI N° HY2604648-v1

Destinataire

MAIRIE DE CARCANS -p  
MAIRIE  
2 A ROUTE D'HOURTIN  
33121 CARCANS  
FRANCE

Demandé par : ARS 33 -p  
Exploitant : 00268 MAIRIE DE CARCANS -p - MAIRIE - CARCANS  
Motif : CS - Contrôle sanitaire prévu par l'A.P.  
Nombre de prélèvements : 1

### Identification du prélèvement n°1

PSV : 0000003759  
Nom du PSV : PLAGE DU MONTAUT

Commune : CARCANS  
Localisation exacte : PLAGE DU MONTAUT

Type d'eau : EB EAU DE BAIGNADE  
Type analyse : TBAI\_ARS; BAI\_ARS

Type de visite : AU\_BAI  
Date et Heure de Prélèvement : 21/07/2026 11:30

UGE : -  
Installation : - 003133 PLAGE DU MONTAUT

Date de réception : 21/07/2026 Météo du jour : Ensoleillé  
Heure de réception : 13H45  
Préleveur : FEYDIT (LDA33)  
Température réception :  
Méthode de prélevement : FD T 90-521 @

Date début analyse : 21/07/2026 Date d'édition : 23/07/2026

| Recherches effectuées                      | Sous-traitant | Méthodes                | Résultats     | Unité       | Limite (1) | Réf. (2) |
|--------------------------------------------|---------------|-------------------------|---------------|-------------|------------|----------|
| <b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>            |               |                         |               |             |            |          |
| Affichage sur site                         |               | Observation             | Mis à jour    |             |            |          |
| Température de l'eau                       |               | Méth int PR23-11-I-08 @ | 23            | °C          |            |          |
| Substance tensio active/mousse             |               | Observation             | ABSENCE (ARS) |             |            |          |
| Résidus goudronneux et matières flottantes |               | Observation             | ABSENCE (ARS) |             |            |          |
| Huiles minérales                           |               | Observation             | ABSENCE (ARS) |             |            |          |
| <b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>    |               |                         |               |             |            |          |
| Couleur qualitative de l'eau               |               | Observation             | Normal        |             |            |          |
| <b>PARAMETRES. MICROBIOLOGIQUES</b>        |               |                         |               |             |            |          |
| Entérocoques /100ml (MP)                   |               | NF EN ISO 7899-1 @      | < 15          | NPP / 100ml | 660        |          |
| Escherichia coli / 100ml - MP              |               | NF EN ISO 9308-3 @      | 15            | NPP / 100ml | 1800       |          |

(1) Limite qualité selon la réglementation en vigueur

(2) Référence qualité selon la réglementation en vigueur

L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence du Laboratoire Départemental d'Analyses de Gironde pour les seuls essais repérés par le symbole @.



ACCREDITATION  
N°1-1466  
PORTEE  
DISPONIBLE SUR  
WWW.COFRAC.FR

Direction de la Valorisation des Ressources et des Territoires  
Laboratoire Départemental d'Analyses de la Gironde.

Le rapport d'essai ne se rapporte qu'aux objets soumis à l'essai et ne peut être reproduit que sous sa forme intégrale. Lorsque le prélèvement est réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les dénombrements inférieurs à 10 colonies sont rendus sous la forme d'une valeur numérique estimée non fiable statistiquement. Résultat incomptable correspond à la présence d'une flore interférente avec présence du germe cible. Résultat illisible correspond à une présence d'une flore interférente avec le germe cible absent ou non détectable. Les résultats ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure. Elles peuvent être communiquées sur demande lorsque celles-ci sont disponibles. Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire organisé par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine. Les dates de début d'analyse de chaque essai peuvent être communiquées sur demande. Les informations mentionnées en italique sont communiquées par le client (et donc reproduites sous son entière responsabilité), à l'exclusion des données de prélèvement lorsque le laboratoire est le préleveur. Si le rapport est rendu hors accréditation relevant d'une prestation couverte par la portée d'accréditation du laboratoire, ce dernier ne pourra pas être affiché ou transmis à des tiers (public ou autorités).

Rapport d'essai n° HY2604648-v1 - Date d'édition : 23/07/2026

Marie-Andrée REBELLER  
Responsable Technique Hygiène  
Alimentaire

